

Médecin du travail H/F - Service de Santé au Travail du Personnel Hospitalier

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), établissement de référence du Grand Est classé parmi les premiers CHU français, ont une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

Ils se composent de 5 sites hospitaliers de proximité, dans l'Eurométropole de Strasbourg, organisés en 21 pôles d'activités cliniques et médicotechniques, et comptent 2 750 lits et places, 1 pôle logistique ainsi que 7 écoles et instituts de formation.

Avec plus de 11 850 employés, professionnels médicaux et non-médicaux, le centre hospitalier régional universitaire de Strasbourg est le premier employeur d'Alsace.

Compte tenu de sa taille, le CHU bénéficie d'un service de Prévention et Santé au Travail autonome. Les unités de Santé au Travail du Personnel travaillent en étroite collaboration avec le centre de Pathologie Professionnelle et Environnementale du CHU.

Le service de Santé au Travail du Personnel Hospitalier est une équipe jeune, dynamique et pluridisciplinaire composée de :

- 3 médecins (avec pour objectif d'atteindre une équipe de 5)
- 5 secrétaires
- 1 cadre de santé
- 6 infirmier.es du travail (formé.es ou en cours de formation en santé au travail)
- et 2 psychologues du travail

L'équipe a pour but de continuer à s'agrandir avec le recrutement d'un préventeur technique.

De plus, le service travaille également avec l'aide d'une ergonome de la DRH et dispose d'un agrément qui permet d'accueillir les internes et stagiaires.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg recrutent un.e médecin du travail, dès que possible, en CDI (idéalement à temps plein / temps partiel accepté).

Vos missions :

- Animer l'équipe pluridisciplinaire en santé au travail et coordonner les activités transversales
- Réaliser le suivi en santé au travail des professionnels du CHU
- Accompagner les agents à l'amélioration de leurs conditions de travail et à l'aménagement de leurs postes
- Conseiller la Direction et les agents en matière de prévention des risques et de qualité de vie au travail

- Mettre en place des actions de prévention au travail, des actions de promotion de la santé et d'éducation pour la santé, en étroite collaboration avec les infirmiers, psychologues et les préventeurs
- Co-animer et participer aux groupes de travail sur la prévention des risques professionnels et participer aux réunions institutionnelles (CSE-F3SCT, CME)

Votre profil :

- Médecin du travail H/F titulaire du DES de Médecine et Santé au Travail ou du DIU « Pratiques Médicales en Santé au Travail pour les collaborateurs médecins »
- Ou candidat collaborateur médecin en reconversion vers la médecine du travail.
- Connaissances de la réglementation spécifique à l'organisation de la médecine du travail en milieu hospitalier et aux statuts de la fonction publique hospitalière serait un plus.
- Utilisation des outils informatiques courants (dossier médical informatisé, outils bureautiques, ...).
- Goût du travail en équipe, capacité à construire et mener des projets.

Vos avantages :

- 28 jours de congés annuels et 20 RTT
- Flexibilité et autonomie dans la gestion du temps de travail
- Large catalogue de formations afin de développer tous les potentiels
- Gratuité du parking pour le personnel
- Restaurants du personnel avec tarif préférentiel accessible sur chaque site
- Prise en charge des frais de transport en commun à hauteur de 75% et prime de mobilité douce de 300 € brut/an
- Tarifs avantageux en matière de loisirs, vacances, billetterie grâce au CGOS et à l'Amicale du personnel